



Mise en oeuvre de la restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés

Les mandats ont été attribués aux partenaires régionaux.

L'Office cantonal des affaires sociales a désigné les partenaires qui, à partir du milieu de 2020, auront la responsabilité opérationnelle globale des tâches du domaine de l'asile et des réfugiés dans cinq régions du canton. Tous connaissent très bien le domaine et justifient de compétences très larges en la matière. Le canton a pour objectif d'insérer sur le marché du travail un nombre aussi élevé que possible de personnes admises à titre provisoire et de réfugiés reconnus, afin qu'ils soient capables de subvenir à leurs besoins et qu'ils ne dépendent plus de l'aide sociale.

Auteur

Office des affaires sociales

Publié le

26.4.2019